

NEWSLETTER POLE EDUCATION – JEUNESSE 04/2021

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.
Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 4 : mercredis récréatifs / CL Printemps / accueil des enfants de personnels prioritaires

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

****** MERCREDIS RECREATIFS ******

Les mercredis récréatifs reprendront **le mercredi 28 avril** sous réserve des annonces gouvernementales et dans la mesure où l'école reprendrait le lundi 26 avril.

Les inscriptions sont ouvertes jusque **jeudi 22 avril** minuit sur votre kiosque.

Au vu de la crise sanitaire actuelle, nous vous remercions de privilégier les inscriptions via le kiosque aux familles. Toutefois les inscriptions à l'accueil de la mairie restent possibles pendant les heures d'ouverture.

****** CENTRE DE PRINTEMPS **** Remboursement**

Le centre de printemps est annulé. Nous effectuons le remboursement des sommes engagées. Nous vous invitons, si vous ne l'avez pas encore fait, à transmettre votre RIB à l'adresse suivante : achats@mairie-baisieux.fr

Nous vous informons que le service comptabilité effectuera les remboursements courant mai

****** ACCUEIL DES ENFANTS DE PERSONNELS PRIORITAIRES ******

Un accueil de garde est assuré pour la période du lundi 12 au vendredi 23 avril pour les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Il suffit **d'un seul parent** répondant **au critère de la profession prioritaire** pour bénéficier de cet accueil.

Une attestation de l'employeur ainsi qu'une attestation sur l'honneur indiquant l'impossibilité de faire garder son enfant devront être fournies par le parent.

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Recevez par e-mail les informations communales générales : <https://mairie-baisieux.fr/inscription-newsletter>

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

